

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Alimentation

À Vex, Veysonnaz, Hérémence, Les Collons, Les Masses

Bois divers

Triage forestier du Cône de Thyon
Tél : 027 207 17 05 / conedethyon@bluewin.ch

Administration communale de Vex

+41 27 207 35 72

Secrétaire communale Mme Monique Nendaz

Horaires d'ouverture des guichets et de la permanence téléphonique

Lundi 09h30 -11h30 et 14h00 – 18h00
Mardi – jeudi –vendredi 09h30 – 11h30
Mercredi FERME

Police intercommunale Hérens +41 27 207 23 36
Police cantonale 117
Feu 118
Urgences 144
Air Glacier 1415
REGA 1414

Voirie

Les déchets non recyclables doivent être mis dans des sacs poubelles taxés officiels rouge et blanc prévus à cet effet et bien fermés. Les autres détritux doivent être apportés aux centres de tri des déchets (horaires ci-dessous).

La commune de Vex et la station de Thyon-Les Collons possèdent chacune un centre de tri de déchets.

Tous les citoyens et propriétaires de résidences sur la commune peuvent déposer leurs déchets aux centres de tri municipaux.

Les propriétaires et résidents de chalets situés sur la commune de Sion doivent utiliser les infrastructures mises à disposition par la commune de Sion.

Centre de tri du Crettatsin

Horaires d'ouverture

le mercredi	13h.30 - 18h.00 (du 01.04 au 31.10)
	13h.30 - 17h.00 (du 01.11 au 31.03)
le jeudi	16h.00 - 19h.00 (du 01.04 au 31.10)
le samedi	09h.00 - 12h.00 (du 01.04 au 31.10)
	13h.30 - 17h.00 (Toute l'année)

Centre de tri des Collons (sous contrôle vidéo)

Horaires d'ouverture

le mardi	15h.00 - 18h.00 (du 01.04 au 31.10)
	14h.00 - 17h.00 (du 01.11 au 31.03)
le samedi	10h.00 - 12h.00 (du 01.04 au 31.10)
	13h.30 - 18h.00 (du 01.04 au 31.10)
	09h.00 - 12h.00 (du 01.11 au 31.03)

Ramassage des papiers et cartons

Les papiers et cartons doivent être déposés exclusivement les jours de ramassage, dans tous les points du village (éco-points), avant midi, le jour même. Pour les dates de ramassage veuillez vous référer au site de la commune de Vex.

Bouteilles en PET dans les différents éco-points, chez Volg ou dans les autres grandes surfaces.

Autres informations

www.sd-mayensdesion.ch

www.vex.ch

www.thyon.ch



Les seuls sacs admis. Exclusivement pour les déchets non recyclables

Téléphones utiles

Médecins:
Dr de Ruiter, Vex +41 27 207 51 21
Dr Rudaz, Thyon +41 27 282 57 61

Dentiste:
Cabinet dentaire Barras / Muresan, Vex +41 27 207 25 00

Vétérinaire:
Jean-François Bouille, vétérinaire, Vex +41 79 433 36 60

Pharmacie
M. Pierre-Olivier Grandjean, Vex +41 27 207 26 26

Horaire des messes

Eglise de Vex	Samedi	18 h 30
Résidence St-Sylve	Jeudi	16 h 00
Eglise d'Hérémenche	Dimanche	10 h 30
Chapelle du Sacré-Cœur	Dimanche 2, 9, 16, 23 août Samedi 15 août	11 h 00 15 h 00
Chapelle de la Visitation	Les samedis de juillet et août	17 h 00
Chapelle des Collons	Samedi (le 1 ^{er} et 3 ^e samedi du mois de déc. à avril + 1 ^{er} samedi du mois en juillet et août)	17 h 00
Chapelle Notre Dame du Bon Conseil	Les dimanche de mi-juillet à mi-août	10 h 00

Cultes

Paroisse réformée évangélique du Valais, Sion

Mayens-de-Sion, chapelle protestante

Se renseigner auprès du pasteur pour les dates précises : +41 27 322 20 10

Bibliothèque de Vex

Responsable : Cathy Sierro, tél : +41 27 207 51 11 ou +41 79 695 67 54

La bibliothèque est ouverte les lundis et jeudis de 16h00 à 19h00. Durant les vacances scolaires, la bibliothèque est fermée le lundi ainsi que tout le mois de juillet.

Découvrez son catalogue et toutes les activités sur le site www.biblioherens.ch

Cotisation personnelle à la SDMS pour devenir Membre

CHF 30.- par année
A verser à la BCVS SION :
En faveur de T 0185.10.00 CHF CO CLUB
IBAN CH63 0076 5000 T018 5100 0
BIC : BCVSCH2LXXX
N.B. N'oubliez pas d'indiquer VOS coordonnées personnelles !

Service de baby sitting

Un service de baby sitters a été mis en place en collaboration avec la commune de Vex et la Croix-Rouge Valais. Une liste est à disposition auprès de la commune de Vex ou de l'OT de Thyon, elle est transmise aux intéressés uniquement sur demande.